

Paris, le 14 mars 2012

**EMISSION D' ACTIONS DE PREFERENCE GAN EUROCOURTAGE  
SOUSCRITES PAR LA CAISSE DES DEPOTS**

-----

Suite à l'offre reçue de la Caisse des Dépôts de souscrire à hauteur de 300 M€ à une émission d'actions de préférence de GAN Eurocourtage et acceptée par Groupama le 30 décembre 2011, Groupama annonce que le conseil d'administration de GAN Eurocourtage a décidé le 14 mars d'émettre 300 M€ d'actions de préférence qui ont été souscrites par la Caisse des Dépôts.

Cet apport en capital permet à Gan Eurocourtage de renforcer sa solidité financière, de conforter sa position de marché sur le segment des entreprises et de poursuivre sa stratégie de croissance rentable.

**Contact presse :**

Christophe Humann – +33 (0)1 44 56 32 66  
[christophe.humann@groupama.com](mailto:christophe.humann@groupama.com)

**Contact analystes et investisseurs :**

Yvette Baudron – +33 (0)1 44 56 72 53  
[yvette.baudron@groupama.com](mailto:yvette.baudron@groupama.com)